

Enquête sur la délimitation de la mer au sein des courants littoraux de Soustons et vieux boucau.

Je suis favorable à la solution No 3 qui place la limite transversale de la mer au pied du barrage principal d'entrée qui sépare l'estuaire du lac marin

Bien cordialement

Dominique DECAMPS.

Envoyé de mon iPhone